

Des cartes pour être « neutre » en CO₂ Leur achat permet de financer un projet de compensation

En brûlant du carburant, les voitures émettent du dioxyde de carbone (CO₂), polluent l'atmosphère et contribuent au changement climatique. Pour tenter d'annuler ces méfaits, Climat Mundi – dont l'activité s'exerce au sein de processus définis par le protocole de Kyoto – propose de participer au financement d'un projet hydro-électrique dans la province de Guizhou (Chine). Celui-ci contribuera à compenser positivement le CO₂ émis par chaque voiture.

Trois cartes différentes de compensation sont en vente à prix coûtant dans les magasins Nature



Chaque carte est accompagnée d'un autocollant à coller sur sa voiture. DR

& Découvertes. Celle destinée aux petites cylindrées jusqu'à 5 CV (compensant 2,1 tonnes de CO₂) est vendue 32 euros. Celle compensant la pollution émise par une moyenne cylindrée (de 6 CV à 8 CV) coûte 48 euros. Il faut déboursier 70 euros pour tenter d'annuler les effets polluants des véhicules de plus de 9 CV.

Les automobilistes ainsi sensibilisés pourront, suivant ce principe théorique de compensation carbone reconnu par l'Organisation des Nations unies (ONU), se prévaloir de rouler dans un véhicule « neutre en CO₂ ». ■

F. AM.